



Communiqué de presse
Saint-Quentin, 27 septembre 2018

**Création d'un diplôme universitaire
« Prévention de la récidive : prise en charge
des personnes placées sous main de justice »**

Dans le cadre de ses compétences Politique de la Ville et Prévention de la délinquance, l'Agglomération du Saint-Quentinois a signé en partenariat avec la Faculté libre de droit de l'Université Catholique de Lille en vue de créer prochainement un **diplôme universitaire « Prévention de la récidive : prise en charge des personnes placées sous main de justice (PPSMJ) »** à la rentrée universitaire 2019-2020.

Après la mise en place d'un accompagnement individualisé renforcé construit comme une prise en charge globale des bénéficiaires et en partenariat avec les services de la justice, Xavier Bertrand, Président de l'Agglomération, et les élus locaux, ont décidé de s'engager davantage dans la lutte contre la récidive.

Entre théories et pratiques, données et expériences nationales et internationales, ce diplôme universitaire permettra de former des chargés de prévention de la récidive dans l'accompagnement de PPSMJ vers une réinsertion dans la société (emploi, logement, formation, relation familiale, accès aux soins et aux droits sociaux, ...). Ces chargés de prévention pourront accomplir leur mission auprès des services de l'Etat, d'associations, ou de collectivités territoriales. Ouverture prévue en septembre 2019.